

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 30 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi trente mars à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués en date du vingt-trois mars, se sont réunis à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PLATEL, Maire de SELLES.

Etaient Présents :

Monsieur Gérard PLATEL, Monsieur Benoît CHARPENTIER, Madame Geneviève PEROD, Monsieur Pascal BOGDANSKI, Madame Claudine LEPAGE, Madame Delphine PORET, Monsieur Romain COSTEY, Monsieur Jean-Marie AUBRY, Madame Isabelle LORIETTE, Monsieur Alexis LEBRETON,

Etait absent excusé : Monsieur Arnaud DUVAL

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Romain COSTEY

1°) – Examen et vote du compte de gestion 2020 - (délibération n°2021/11)

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE SELLES
N°21/11

Séance du 30 mars 2021

L'an deux mil vingt et un le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Monsieur Gérard PLATEL, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. PLATEL Gérard, M. CHARPENTIER Benoît, Mme PEROD Geneviève, M. BOGDANSKI Pascal, Mme LEPAGE Claudine, Mme PORET Delphine, M. COSTEY Romain, M. AUBRY Jean-Marie, Mme LORIETTE Isabelle, M. LEBRETON Alexis,

Procurations :

Eta(en)t absent(s) :

Eta(en)t excusé(s) :

M. DUVAL Arnaud

Date de la convocation
23 mars 2021

Date d'affichage
13 avril 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

/ /
et publication du
/ /

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. COSTEY Romain

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

expose aux membres que le compte de gestion est établi par à la clôture de l'exercice.

le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SELLES, le 30 mars 2021

Le Maire PLATEL Gérard



[Handwritten signatures of council members and the Mayor, Gérard Platel, are visible over the stamp and other text.]

2°) – Vote du compte administratif 2020 - (délibération n°2021/12)

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE SELLES N°21/12

Séance du 30 mars 2021

L'an deux mil vingt et un le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Monsieur Gérard PLATEL, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. PLATEL Gérard, M. CHARPENTIER Benoît, Mme PEROD Geneviève, M. BOGDANSKI Pascal, Mme LEPAGE Claudine, Mme PORET Delphine, M. COSTEY Romain, M. AUBRY Jean-Marie, Mme LORIETTE Isabelle, M. LEBRETON Alexis.

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

M. DUVAL Arnaud

Date de la convocation
23 mars 2021

Date d'affichage
13 avril 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

et publication du

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. COSTEY Romain

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	97 927,82
	Réalisé :	60 785,53
	Reste à réaliser :	36 726,98

Recettes	Prévu :	97 927,82
	Réalisé :	72 081,42
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	496 435,15
	Réalisé :	245 270,69
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	496 435,15
	Réalisé :	523 541,71
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	11 295,89
Fonctionnement :	278 271,02
Résultat global :	289 566,91

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SELLES, le 30 mars 2021

Le Maire PLATEL Gérard



3°) – Affectation des résultats 2020 - (délibération n°2021/13)

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE SELLES N°21/13

Séance du 30 mars 2021

L'an deux mil vingt le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Gérard PLATEL

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	10
		Pour : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. PLATEL Gérard, M. CHARPENTIER Benoît, Mme PEROD Geneviève, M. BOGDANSKI Pascal, Mme LEPAGE Claudine, Mme PORET Delphine, M. COSTEY Romain, M. AUBRY Jean-Marie, Mme LORIETTE Isabelle, M. LEBRETON Alexis.

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

M. DUVAL Arnaud

Date de la convocation
23 mars 2021

Date d'affichage
13 avril 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

et publication du

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. COSTEY Romain

AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Gérard PLATEL, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ce jour, 30 mars 2021

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	34 653,87
- un excédent reporté de :	243 617,15
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	278 271,02
- un excédent d'investissement de :	11 295,89
- un déficit des restes à réaliser de :	36 726,98
Soit un besoin de financement de :	25 431,09

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	278 271,02
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	25 431,09
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	252 839,93
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	11 295,89

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Sells le 30 mars 2021

Le Maire PLATEL Gérard



4°) – Vote des taux des taxes pour 2021 - (délibération n°2021/14)

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire :

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

A décidé de ne pas augmenter les taux et vote leur maintien

- Taxe foncière (bâti) 8.33
- Taxe foncière (non bâti) 25.79

5°) – Vote du budget primitif 2021 - (délibération n°2021/15)

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE SELLES N°21/15

Séance du 30 mars 2021

L'an deux mil vingt et un le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Monsieur Gérard PLATEL, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. PLATEL Gérard, M. CHARPENTIER Benoît, Mme PEROD Geneviève, M. BOGDANSKI Pascal, Mme LEPAGE Claudine, Mme PORET Delphine, M. COSTEY Romain, M. AUBRY Jean-Marie, Mme LORIETTE Isabelle, M. LEBRETON Alexis.

Procurations :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

M. DUVAL Arnaud

Date de la convocation
23 mars 2021

Date d'affichage
13 avril 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. COSTEY Romain

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 127 497,40

Recettes : 164 224,38

Fonctionnement

Dépenses : 514 109,93

Recettes : 514 109,93

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	164 224,38	(dont 36 726,98 de RAR)
Recettes :	164 224,38	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	514 109,93	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	514 109,93	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SELLES, le 30 mars 2021

Le Maire PLATEL Gérard



6°) – Motion : courrier de la Communauté de Communes Pont-Audemer/Val de Risle à l'éducation

Monsieur le Maire a procédé à la lecture du courrier fait par la Communauté de Communes Pont-Audemer/Val de Risle à l'Education Nationale concernant les fermetures scolaires au Conseil Municipal.

7°) – Réaménagement de la zone du Calvaire

Monsieur le Maire a demandé au Conseil Municipal de réfléchir sur le réaménagement de la zone du Calvaire dont les travaux consisteraient :

- A l'implantation d'un transfo,

- A l'arrachage de la haie,
- A l'implantation d'un abri bus,
- Et au réaménagement du Calvaire.

Monsieur le Maire a proposé de mettre en place un groupe de réflexion pour ces travaux de réaménagement. Ce groupe est donc composé de Geneviève PEROD, Alexis LEBRETON et Pascal BOGDANSKI.

8°) – Organisation des élections Départementales et Régionales

Les élections Départementales et Régionales devraient probablement être reportées en septembre au lieu de juin. Voir la possibilité de mettre deux personnes pour tenir chacun des deux bureaux de vote au lieu de 3 personnes.

9°) – Divers

- Travaux du SIEGE : la Giroterie /les Beaudoins

La programmation des travaux de la Giroterie/ les Beaudoins est prévue et ces travaux ne sont pas démarrés à ce jour.

- Extension des réseaux Route de Saint Siméon

Les travaux d'extension des réseaux d'eau et d'électricité route de Saint Siméon ; du SIPAEP du LIEUVIN et du SIEGE se feront conjointement mais aucune date n'est fixée pour le moment.

- Mise en conformité du réseau de distribution d'eau hameau l'Armerie

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que suite à sa rencontre avec le Président du Syndicat d'eau, des propositions et des accords ont été retenus pour la mise en conformité du réseau de distribution d'eau hameau l'Armerie sur :

- 1°) le parcours présenté sur la carte,
- 2°) le coût qui est estimé à 53 550.00€ et dont la répartition se décomposerait comme suit :
 - ½ à charge du Syndicat d'eau (26 775.00€),
 - ¼ à charge de la commune (13 387.00€),
 - ¼ à charge des abonnés au nombre de 9 (1 487.00€),
- 3°) la validation juridique de principe,
- 4°) la réunion à prévoir courant avril avec les abonnés,
- 5°) la rédaction des conventions
- 6°) la mise au budget en 2022 ainsi que les travaux à programmer courant 2022.

- Schéma de défense incendie

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que le dossier était dans l'attente du retour des subventions.

Une réunion est prévue avec le SDIS 27 courant mai afin de valider le schéma de défense incendie.

- Aménagement du cimetière

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal de l'intervention de la marbrerie PERDRIX pour la pose de la colonne en granit pour l'aménagement du Jardin du Souvenir.

En ce qui concerne le mur du cimetière, Monsieur a proposé de demander à Monsieur Daniel FLEURIAL de nettoyer celui-ci au karcher.

Un devis a été demandé à l'entreprise de peinture JULIAN pour la peinture des grilles du cimetière. Ce devis s'élève à la somme de 3 500.00€ HT. Monsieur le Maire a proposé de contacter l'association des Papillons Blancs pour la réalisation de ces travaux.

- Restauration du lavoir « Barbottes »

Monsieur le Maire a confirmé au Conseil Municipal que la demande d'aide financière au Département « Mon village, mon amour » a été déposée fin janvier et à ce jour nous sommes dans l'attente de la notification.

- Terrain Consorts EUDE

Monsieur a proposé au Conseil Municipal suite au vote du Budget de relancer les Consorts EUDE pour l'acquisition du terrain.

- Travaux de voirie pour faire face aux ruissellement route de la Giroterie

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que les travaux de voirie route de la Giroterie qui consistait à Réfection du tapis par la Communauté de Communes du Lieuvin s'élevaient à la somme de 9 112.00€ soit 50 % à la charge de notre commune et 50 % à la charge de la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge.

Equipe municipale des Jeunes

L'équipe municipale des Jeunes est actuellement en sommeil.

- Informations diverses

Réunions des Commissions de travail de la Communauté de Communes Pont-Audemer/Val de Risle :

- Le 1^{er} avril 2021 à 16 heures, lieu à déterminer : pacte financier, finance et fiscalité ;
- Le 14 avril 2021 à 18 heures à Illeville sur Montfort : patrimoine, voirie, HD et développement numérique ;
- Le 15 avril 2021 à 18 heures salle du Conseil : équipements sportifs et centre nautique les 3 îlets.

Réunion de Commission Communale des impôts : le 08 avril 2021 à 18 heures.

Une réunion de Commission scolaire s'est déroulée le 18 mars, la 1^{ère} partie de cette réunion était concernée par l'évolution des effectifs.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au mardi 18 mai 2021 à 19 heures.

Le Maire

Les Conseillers

The block contains several handwritten signatures in blue and black ink. There are approximately seven distinct signatures, some appearing to be initials or full names in a cursive script. The signatures are clustered together, with some overlapping, and are positioned to the right of the 'Les Conseillers' label.